

Écrit par le 3 juillet 2026

320 tablettes numériques pour les collégiens vauclusiens



Le [Conseil départemental de Vaucluse](#) vient de lancer une opération de prêt de tablettes en faveur des collégiens n'ayant pas d'équipements personnels. Au total, 320 tablettes vont être envoyées dans les prochains jours au domicile d'élèves qui en ont besoin. « Ces tablettes vont permettre à ces collégiens d'effectuer leur travail scolaire en disposant d'un outil numérique performant, tout en ayant la possibilité d'avoir accès aux cours et aux exercices mis en ligne par leurs enseignants », explique le Département.

Ces prêts de tablettes sont prévus pendant toute la durée du confinement des élèves. Organisé en accord avec l'Éducation Nationale, l'initiative couvre une large partie du territoire départemental puisque 20 collèges vauclusiens bénéficient du dispositif.

Par ailleurs, 10 collèges vauclusiens accueillent les enfants des personnels indispensables à la gestion de

Ecrit par le 3 juillet 2026

la crise. Ces collèges sont ouverts également le week-end selon les besoins. Les établissements proposeront également un accueil, du lundi au vendredi, durant les prochaines vacances de printemps, c'est-à-dire du 10 avril au soir jusqu'au 27 avril matin. L'accueil des élèves sur les trois week-ends durant cette période se fera, quant à lui, dans les CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement). A noter que les 41 collèges publics de Vaucluse organisent une permanence administrative pour renseigner les familles.

Continuité du service public pour le Conseil départemental



Ecrit par le 3 juillet 2026

Compte-tenu de la crise sanitaire en cours, les accès aux bâtiments des services du Conseil départemental de Vaucluse sont actuellement fermés. Néanmoins, et dans le respect des règles de prudence en vigueur, de très nombreux agents des différents Pôles du Conseil départemental sont mobilisés afin de garantir la continuité de service sur les missions essentielles de la collectivité.

Protection des mineurs et des adultes vulnérables

Le Conseil départemental continue d'assurer sa mission de protection des mineurs en situation de danger et des adultes vulnérables. Tout signalement d'un cas relevant véritablement de l'urgence doit se faire par téléphone auprès de l'EDeS le plus proche de votre domicile (pour le connaître, rendez-vous sur www.vaucluse.fr) :

- EDeS Avignon-Est / Centre ville : 04 32 74 61 00

- EDeS Avignon-Ouest : 04 90 13 80 20

- EDeS Avignon-Sud : 04 90 81 49 40

- EDeS Montfavet : 04 32 40 43 00

- EDeS Carpentras Graille : 04 90 10 19 12

- EDeS Carpentras de Lassone : 04 90 63 95 00

- EDeS Sorgues : 04 90 39 58 44

- EDeS Bollène : 04 90 30 11 34

- EDeS Orange : 04 90 11 55 00

- EDeS Vaison-la-Romaine : 04 90 36 53 50

- EDeS Valréas : 04 90 35 34 00

- EDeS Cavaillon : 04 90 06 48 70

- EDeS L'Isle-sur-la-Sorgue : 04 90 21 29 00

- EDeS Apt : 04 90 74 76 00

- EDeS Pertuis : 04 90 09 27 00

Il est également possible d'appeler le 119.

Protection Maternelle et Infantile

Ecrit par le 3 juillet 2026

Toutes les consultations ordinaires ont été suspendues mais un nouveau dispositif est en cours de finalisation, qui permettra à nouveau d'organiser des consultations et allègera ainsi la charge des médecins de ville et des hôpitaux. Les nourrissons en situation de vulnérabilité sont d'ores et déjà pris en charge, en lien avec les maternités.

Personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans et personnes en situation de handicap

En cas de risque avéré, une solution est recherchée avec les personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus ainsi que les personnes en situation de handicap, pour qu'elles puissent, de préférence, se maintenir à domicile. Pour les personnes ayant impérativement besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie et se trouvant sans aucune aide, le Conseil départemental et la Maison Départementale des Personnes Handicapées traitent ainsi les situations d'urgence. En fonction de votre situation, et en cas d'urgence, contactez :

- Pour les personnes en situation de handicap : la Maison Départementale des Personnes Handicapées au 0 800 800 579.

- Pour les personnes âgées de 60 ans et plus : le standard de l'EDeS le plus proche de votre domicile (voir liste ci-dessus).

Suite à sa demande, le Conseil départemental a eu confirmation par l'Agence Régionale de Santé que tous les personnels des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du Vaucluse sont déjà ou seront bientôt équipés de masques et de gants, de manière à pouvoir intervenir à domicile dans les meilleures conditions de sécurité pour tous.

Revenu de Solidarité Active

Le versement de l'allocation RSA est maintenu en lien avec les services de la CAF et ceux de la MSA. Au cours de cette période exceptionnelle, et afin de se conformer aux directives gouvernementales, il a été demandé aux bénéficiaires du RSA de ne pas se déplacer pour honorer les rendez-vous fixés. Aucune procédure de suspension du RSA ne sera prononcée suite à ces absences. Afin qu'aucun éventuel et possible allocataire ne se retrouve sans ressource financière, toutes les nouvelles demandes de RSA seront traitées mais dans des délais un peu plus importants, en raison du contexte.

Réseau routier départemental

Des équipes d'astreinte de la Direction des routes du Département de Vaucluse assurent la continuité du trafic sur le réseau routier en cas d'accident (en sécurisant le périmètre) ou bien de dégradation de la voirie. Pour l'heure, tous les chantiers routiers programmés ont été différés. Par ailleurs, une patrouille est organisée deux fois par semaine par chaque centre pour vérifier la conformité du réseau (signalisation, obstacles...) Les autres activités d'entretien du réseau, comme le fauchage, sont suspendues.

Collèges

Ecrit par le 3 juillet 2026

Les collèges sont fermés aux élèves depuis le 16 mars mais une dizaine d'établissements restent ouverts aux enfants des personnels, soignants ou aidants, indispensables à la gestion de la crise. Un suivi quotidien a été mis en place concernant la mobilisation des personnels techniques des collèges du Vaucluse, agents du Département.

Marchés publics

Concernant les marchés en cours dont la date limite de remise des offres était fixée à la fermeture des services, les offres sont actuellement transmises aux services opérationnels pour analyse. Concernant les marchés en cours de publication, le Département répond aux entreprises via le profil acheteur Dématis. Les dates limites de réception des offres ont été modifiées et reportées via le profil acheteur sous réserve d'un nouveau report eu égard au contexte actuel.

Service Livre et Lecture

Les tournées de prêt ont été suspendues car toutes les bibliothèques du réseau départemental sont fermées. En revanche, le site offrant des ressources numériques (www.vivreconnectes.vaucluse.fr) fonctionne toujours. L'espace autoformation de Vivre connectés propose notamment, dans sa rubrique soutien scolaire, des cours dans toutes les disciplines du CP à la terminale, ainsi que des cours pour certains CAP, BEP et BAC PRO.

Maison départementale des sports

La Maison départementale des sports est fermée tout comme les trois sites du Centre Départemental de Plein Air et de Loisirs. Le service des Sports du Conseil départemental se mobilise pour poursuivre, à distance, l'instruction des demandes de subvention des acteurs associatifs via la plateforme Vaucluse Services.

Culture

Tous les services accueillant du public (Archives départementales et Musées départementaux) sont fermés. Les spectacles organisés au Centre départemental de Rasteau ont été annulés.

Des contacts vont être pris avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et ont déjà été pris avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin d'adopter une approche coordonnée concernant les acteurs culturels vauclusiens impactés par le contexte sanitaire sur le plan financier. Le service Prospective et Soutien aux Acteurs culturels se mobilise pour poursuivre à distance l'instruction des demandes de subvention des acteurs associatifs, via la plateforme Vaucluse services. De manière générale, l'ensemble des services et agents de la Direction Patrimoine et Culture sont actifs auprès des acteurs culturels. Ils sont joignables à distance par téléphone et par mail.

Laboratoire départemental d'analyses

Grâce à la présence sur place d'une équipe réduite, le laboratoire départemental d'analyses assure la continuité de ses missions en matière d'hygiène alimentaire et de biologie vétérinaire, auprès de ses

Ecrit par le 3 juillet 2026

clients. Ces derniers peuvent le contacter au 04 90 16 41 00.

Direction des Services Informatiques et traitement des demandes de subvention

Les services informatiques du Département sont mobilisés pour assurer le bon fonctionnement des systèmes informatiques de la collectivité (pour les agents toujours présents sur le terrain) ainsi que des dispositifs de télétravail. Le télétravail est pratiqué par tous les agents du Conseil départemental qui sont en mesure de poursuivre leurs missions, c'est-à-dire une grande majorité. L'instruction des demandes de subvention va en particulier se poursuivre.

Très Haut Débit (THD)

Suite aux échanges permanents entre le Conseil départemental et son délégataire de service public, Vaucluse Numérique, afin d'assurer la continuité de service pour les clients du réseau départemental Haut et Très Haut Débit, des mesures ont été mises en place. L'exploitation du réseau sera maintenue en relation avec les opérateurs (interventions pour les pannes chez particuliers et entreprises). Les déploiements du THD sont en revanche suspendus.

Direction des finances

Les services financiers assurent le paiement des factures urgentes aux entreprises et aux prestataires du Conseil départemental.

Proximité et qualité pour l'école rurale



L'Etat, le Conseil départemental de Vaucluse, l'Association des maires de Vaucluse (AMV) et les services de l'Education nationale viennent de signer une convention portant sur la « volonté

Ecrit par le 3 juillet 2026

commune d'une réorganisation qualitative du réseau des écoles et de maintien d'un réseau de collèges de proximité ».

Cet accord s'inscrit dans le cadre de la loi dite 'Ecole de la confiance', d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République qui a réaffirmé l'attachement de la Nation au maintien d'une offre pédagogique et éducative de qualité dans les territoires ruraux.

Le Vaucluse présente, en effet, des caractéristiques singulières. Il scolarise environ 20% de l'effectif scolaire académique sur un territoire très contrasté présentant des zones urbaines, semi-urbaines et des secteurs ruraux plus isolés. Les signataires s'engagent donc à rechercher un point d'équilibre entre la préservation d'un service public d'enseignement de proximité et l'offre de

meilleures conditions de scolarisation et de formation des élèves. Le tout dans l'esprit du comité inter-ministériel aux ruralités du 20 mai 2016 qui avait confirmé le souhait du gouvernement d'impulser et d'accroître une nouvelle dynamique en faveur de la ruralité. Parmi les engagements annoncés figurent « l'accès facilité aux services publics et aux réseaux essentiels à la vie » ainsi que le maintien et le renforcement de l'école face au ralentissement démographique de certains territoires.

69,64% de femmes



Le [Conseil départemental de Vaucluse](#) compte 69,64% de personnel féminin dans ses effectifs.

C'est davantage que la moyenne nationale des effectifs de la fonction publique qui s'élevait à 62% et 61% pour la fonction publique territoriale en 2016. En Vaucluse, cette part s'élevait cependant à 80,3% en

Ecrit par le 3 juillet 2026

2004 avant de se stabiliser juste sous les 70% à partir de 2007. Aujourd'hui, le Département regroupe 1 603 femmes et 699 hommes, soit 2 302 agents. Les femmes sont majoritaires dans tous les pôles du Département (solidarités, développement, ressources, direction générale et pôle présidence) à l'exception du pôle aménagement qui regroupe à lui tout seul plus de 70% des hommes de la collectivité vauclusienne. Par ailleurs, au sein du Conseil départemental, plus on monte dans les catégories d'emploi*, plus la part des femmes est importante. Cette proportion est ainsi de 60,71% pour les agents sans catégorie, de 61,09% pour ceux de catégorie C, de 74,25% pour les B et de 80,79% pour les A.

**Dans la fonction publique, les emplois sont classés en 3 catégories (A : bac+3, B : bac+2 et C : CAP, BEP), auxquelles correspond un niveau hiérarchique et de rémunération. C'est le niveau de diplôme requis pour accéder aux concours externes d'accès à ces emplois qui détermine leur catégorie.*